

Monsieur Guillaume PEPY  
Président Directeur Général  
SNCF  
2, place aux Étoiles  
FR-93200 Saint Denis

Andreas Meyer  
CEO CFF  
CFF SA  
Hilfikerstrasse 1  
CH - 3000 Berne

*A Genève, le 19 novembre 2015*

Monsieur le Président,  
Monsieur le CEO,

Nous tenons à vous signaler notre profonde inquiétude quant à la réorganisation de l'offre TGV Lyria que vous avez récemment initiée.

Tout d'abord sur la forme, nous regrettons qu'aucune concertation avec les autorités françaises et suisses locales et régionales directement concernées n'ait été menée préalablement. C'est en effet par voie de presse que nous avons appris les nouvelles offres de services prévues dès le mois de décembre prochain.

Ensuite, sur le fond, nous sommes particulièrement préoccupés des évolutions importantes de l'offre entre Genève et Paris, le nord et le sud de la France, ainsi que de ses conséquences en matière d'attractivité de l'offre ferroviaire, de desserte et de qualité de services pour tous les usagers.

En effet, les diminutions de services prévues, particulièrement en semaine, nous conduisent à penser que la vocation de plate-forme ferroviaire internationale de Genève pourrait être remise en cause. C'est particulièrement le cas avec la disparition progressive des relations avec le sud de la France, soit la suppression de la liaison Genève – Montpellier en 2015, et l'un des deux allers-retours Genève – Marseille en 2016. Cette baisse est d'autant plus surprenante qu'une relation Genève – Barcelone était encore envisagée quelques années auparavant.

De même, l'abandon de l'arrêt d'un TGV Paris – Genève à 11h48 en gare de Bellegarde-sur-Vallserine nous interroge grandement sur l'objectif poursuivi. D'après votre dossier de presse, cette suppression est particulièrement motivée par la réduction du temps de parcours afin de renforcer l'attractivité de cette ligne pour les voyages d'affaires. Le gain de temps opéré avec la suppression de cet arrêt est très faible et ne nous paraît pas pouvoir atteindre cet objectif. Au contraire, il nous paraît préjudiciable pour toutes les entreprises et usagers de l'Ain et de la Haute-Savoie pour qui la gare de Bellegarde constitue la gare TGV de référence. Les entreprises et usagers du Pays de Gex et du Pays bellegardien, mais aussi du Genevois haut-savoyard, du Chablais, de la Vallée de l'Arve et même d'une partie du Canton de Genève ou de l'agglomération annécienne doivent être considérés. Le



faible gain de temps opéré, conjugué à la suppression d'un arrêt en gare de Bellegarde nous semble particulièrement contre-productif et susceptible de réduire l'utilisation de la ligne.

Enfin, nous sommes surpris de la suppression de la liaison Genève – Marne-la-Vallée – Lille, alors que celle-ci venait à peine d'être mise en service. Même si cette dernière était en phase de test, une année de service n'est selon nous pas suffisante pour en évaluer sa réelle pertinence et nous questionne sur la finalité de la stratégie commerciale suivie par TGV Lyria.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de reconsidérer dans les meilleurs délais votre plan de réorganisation des lignes TGV Lyria. Au-delà, nous souhaitons pouvoir disposer du plan stratégique à 3 et 5 ans de votre société pour l'offre TGV Lyria et le rôle que vous souhaitez faire jouer aux gares de Genève et Bellegarde-sur-Valserine.

Les investissements lourds consentis par l'Etat français, les collectivités territoriales françaises et la Confédération suisse entre Bellegarde et Bourg-en-Bresse, ainsi que dans le nœud ferroviaire genevois et ceux à venir dans le cadre de l'extension souterraine de la gare de Cornavin, ont pour principal objectif le renforcement de l'attractivité de l'offre ferroviaire. Nous savons en effet ce secteur en concurrence forte avec les liaisons aériennes, mais aussi avec les nouvelles liaisons routières grandes distances que plusieurs entreprises, dont la SNCF, ce qui nous paraît incompréhensible en matière de cohérence, ont récemment mises en service.

Dans l'attente de votre prise de position quant à nos demandes et d'une rencontre en vue d'échanger sur les différents enjeux évoqués, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Monsieur le CEO, en l'expression de notre considération distinguée.

Monsieur Jean-Jack QUEYRANNE  
Président  
Région Rhône-Alpes

Monsieur François LONGCHAMP,  
Président du GLCT Grand Genève  
Président de la République et Canton de Genève

Monsieur Christian MONTEIL  
Président du Conseil départemental de la  
Haute-Savoie

Monsieur Luc BARTHASSAT  
Conseiller d'Etat  
République et Canton de Genève

Monsieur Damien ABAD  
Président du Conseil départemental de l'Ain

PO G B A O U E

Madame Jacqueline DE QUATTRO  
Conseillère d'Etat  
Canton de Vaud

Monsieur Jean DENAIS,  
Président de l'ARC Syndicat Mixte

Monsieur Gérald CRETEGNY  
Président  
Conseil régional du District de Nyon



Monsieur Rémi PAGANI  
Conseiller administratif de la Ville de Genève



Thierry APOTHELOZ  
Président  
Association des Communes genevoises

Copie à :

- Monsieur Alain VIDALIES, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, République française
- Madame Doris LEUTHARD, Conseillère fédérale en charge du Département de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication, DETEC, Confédération suisse
- Monsieur Ulrich Gygi, Président des CFF
- M. Jean-Yves Leclercq, Président de Lyria
- Monsieur Andreas Bergmann, CEO de Lyria